

---

ESSAI  
SUR  
L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE EN BRETAGNE  
DU V<sup>e</sup> AU X<sup>e</sup> SIÈCLE

---

On sait que le christianisme, né en Orient, s'y développa avec une rapidité surprenante, alors qu'il rencontra, au début, de sérieuses résistances à l'Occident. Lorsque, après l'Édit de Constantin, il put enfin se propager en toute liberté par la Méditerranée, voie naturelle de l'économie antique, l'architecture religieuse, façonnée par la liturgie, était déjà évoluée et fut adoptée par l'Occident. Dans la suite, ces prototypes se développèrent en toute indépendance et différemment suivant le génie propre de chaque peuple, ses institutions et les matériaux dont il disposait.

En particulier, cette évolution fut, dès ses débuts, profondément différente en Gaule et en Grande-Bretagne; aussi nous a-t-il paru intéressant de rechercher ce qu'il advint en Armorique après l'arrivée des Bretons, chassés de leur pays, exode qui débuta au milieu du v<sup>e</sup> siècle et dura jusqu'au début du vii<sup>e</sup> siècle, et d'examiner si les édifices construits par ces émigrés conservèrent leurs caractères propres ou furent, au contraire, influencés par ceux des provinces voisines.

Nous rappellerons donc, d'abord, très succinctement les caractéristiques des édifices religieux élevés durant cette période, tant en Gaule qu'en Grande-Bretagne, ainsi que les origines diverses de leur fondation; puis, nous étudierons les monuments de la péninsule armoricaine dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nous.

\* \* \*

Nous sommes aujourd'hui parfaitement renseignés sur l'évolution de l'architecture religieuse en Gaule du v<sup>e</sup> au

x<sup>e</sup> siècle grâce aux savantes études que lui ont consacrées récemment Jean Hubert et le chanoine Plat <sup>1</sup>.

En se basant uniquement sur des monuments ou des documents datés avec précision, M. Hubert a indiqué comment l'art religieux préroman, après avoir reçu de l'Orient, aux environs du v<sup>e</sup> siècle, ses principaux modèles, connu dans notre pays, bien avant l'an mille, les éléments essentiels de l'architecture romane : clocher-porche, façade à deux tours, avant-nef, tour centrale à coupole, déambulatoire à chapelles rayonnantes, chevet à trois absides, etc.

Au cours de cette longue période, le règne de Dagobert apparaît comme le début d'une ère de très grande prospérité, qui dura jusqu'à la fin du vii<sup>e</sup> siècle, et pendant laquelle on assista à la fondation de nombreux monastères, dont plusieurs n'eurent, d'ailleurs, qu'une durée éphémère.

Parmi les basiliques édifiées alors au nord de la Loire, beaucoup le furent sans doute par des artisans d'Aquitaine, ainsi que le rappelait la mention « *miro opere quadris lapidibus per manum goticam* » concernant Saint-Pierre de Rouen.

Au vii<sup>e</sup> siècle, au contraire, surgit une crise profonde, à laquelle remédia le génie de Charlemagne, déterminant cette Renaissance carolingienne au cours de laquelle réapparut notamment, mais avec une technique différente et un rôle purement décoratif, l'*opus mixtum* abandonné depuis le début du v<sup>e</sup> siècle.

Les invasions normandes vinrent, ainsi que l'on sait, mettre un terme à cet essor ; et, dans la longue période d'insécurité et de misère de la fin du x<sup>e</sup> siècle, l'on assista à une véritable décadence de l'architecture et aux balbutiements de l'art roman.

---

1. JEAN HUBERT, *L'Art préroman*, Paris, éditions d'Art et d'Histoire, 1938. — G. PLAT, *L'Art de bâtir en France des Romains à l'an 1100*, Paris, éditions d'Art et d'Histoire, 1939. — Voir également : LOUIS BRÉHIER, *L'Art en France des invasions barbares à l'époque romane*. Paris, La Renaissance du Livre, s. d. (1930).

Dès le v<sup>e</sup> siècle, quelques particularités sont à remarquer, spécialement dans la disposition des églises épiscopales et monastiques. Les premières étaient le plus souvent au nombre de trois, disposées parallèlement suivant un axe est-ouest (nord de la Loire) ou nord-sud (sud de la Loire). L'une, sous le vocable de la sainte Vierge, était édifiée presque toujours dans le voisinage de la demeure épiscopale; c'est là que l'évêque prenait contact avec son clergé, donnait la confirmation, la tonsure et les ordres. La seconde, le temple du baptistère, était toujours dédiée à saint Jean depuis le v<sup>e</sup> siècle; enfin, la troisième était généralement sous le vocable de saint Étienne<sup>2</sup> ou de l'un des apôtres et servait d'église paroissiale. Suivant les circonstances, c'est tantôt l'église de l'évêque, tantôt l'église des fidèles qui a survécu. Quant aux monastères, ils possédaient au moins deux églises et souvent davantage, suivant l'usage oriental.

Enfin, certaines basiliques, élevées sur le corps d'un saint, présentaient une disposition particulière du fait du pèlerinage aux reliques. Celles-ci, d'abord déposées dans une confession extérieure, furent enterrées au moment des invasions normandes dans des cryptes souterraines qui influèrent alors profondément sur les dispositions du chevet de ces églises. Après M. Deshoulières, M. Hubert et le chanoine Plat ont indiqué comment, de l'antique *memoria*, l'on était parvenu au chœur entouré d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes, qui atteignit, au début du x<sup>e</sup> siècle, son complet développement et son entière perfection à Saint-Martin de Tours<sup>3</sup>.

Mais, si les tombeaux des martyrs ou leurs reliques ont eu ainsi une influence primordiale sur l'évolution du chœur et du chevet des églises, les autres sépultures ont joué également un rôle fort important, bien qu'il n'ait pas retenu jusqu'ici l'attention des archéologues comme il l'aurait mérité. Dans

2. Le culte de saint Étienne, affaibli, reprit un nouvel essor lors de l'invention de son tombeau, en 415. Une quantité de cathédrales et d'églises, dit saint Augustin, se placèrent alors sous son invocation.

3. G. PLAT, *loc. cit.*, pp. 58 et suiv.

les premières églises, et jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, l'on recherchait à être inhumé le plus près possible du corps saint ou des reliques qui y étaient déposées<sup>4</sup>; aussi les fouilles pratiquées ont-elles fait souvent apparaître plusieurs étages de sarcophages dans la *memoria*. Pour obvier à leur véritable débordement dans l'église et aux abus de ces sépultures, celles-ci furent interdites au début du VII<sup>e</sup> siècle. Le quatrième canon du concile tenu à Vannes, l'an 658, rappelle, à cet effet, qu'il est interdit d'ensevelir dans une église, mais qu'il est permis d'inhumer dans son aître, sous ses porches et dans ses dépendances<sup>5</sup>. Il stipule, en outre, que bien que le prêtre ne doive rien percevoir pour les inhumations, il peut cependant recevoir des dons pour une sépulture dans le narthex<sup>6</sup>. Aussi, à partir de cette époque, assiste-t-on à un important développement de celui-ci, ainsi que des porches et des chambres funéraires accolées à l'église qui arrivent à l'entourer complètement<sup>7</sup>. Il est à remarquer également, à ce sujet,

4. Saint Ambroise relate les paroles suivantes d'un fidèle : « Je me croirai plus digne de la bonté de Dieu si je repose près des ossements d'un corps sanctifié », et l'inscription gallo-romaine suivante reflète la même pensée : « C'est sous la protection des martyrs qu'il faut chercher le repos éternel ».

5. Dom MORICE, *Pr.* I, col. 216; Canon IV..., *Prohibendum etiam, secundum majorum instituta, ut in Ecclesia nullatenus sepeliantur, sed in atrio aut in porticu aut extra Ecclesiam* (en variante : *aut in exedris Ecclesiae*). *Infra Ecclesiam vero, aut prope altare ubi corpus Domini et sanguis conficitur, nullatenus habeat licentiam sepeliendi.*

6. Dès les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles le portique des basiliques était réservé à la sépulture des gens de haute condition, ainsi que l'ont montré les fouilles des basiliques de Salone. Grégoire de Tours rapporte d'ailleurs, à ce sujet, que dans la basilique de Saint-Vénérand près de Saint-Allyre, on remarquait, à l'occident, une chapelle voûtée renfermant un grand nombre de tombeaux sculptés en marbre de Paros, et il ajoute cette curieuse remarque qui confirme le remploi des sarcophages payens : « On reconnaît ceux qui sont chrétiens à ce que les sculptures de leurs tombeaux représentent les miracles du Seigneur et des apôtres ». (*De gloria Confessorum*, chap. XXV.)

7. Voir, par exemple, pour les tombes des portiques, le plan de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Canterbury, dans CLAPHAM, *English Romanesque Architecture before the Conquest*, Oxford, 1930, p. 18; pour les tombes du narthex, le plan de la basilique de Mesemurie, dans : *Orient et Byzance*, Paris, 1930, T. IV, p. 75; pour les chambres funéraires accolées aux églises, les plans des basiliques de Bir Ftouha et de Saint-Cyprien à Carthage, dans : J. VAULTRIN, *les Basiliques anciennes de Carthage*, Alger, 1933, PL. VIII et XIII. On trouvera des exemples plus récents dans JERPHANTON, *La Voix des Monuments*, nouvelle série, Paris, 1932, pp. 188, 189; et voir dans HUBERT, *L'Art préroman*, loc. cit., pp. 58 et suiv. Rappelons

que tandis que dans les églises à deux absides les autels principaux sont dédiés à deux saints, dans les églises avec narthex la chapelle au-dessus de celui-ci est toujours dédiée soit au Dieu Sauveur, soit à saint Michel, donc présente un caractère nettement funéraire.

Un capitulaire de Théodulfe, daté de 797, maintient l'interdiction d'inhumer dans les églises, à l'exception toutefois du petit nombre de ceux qui l'auront mérité, et il ajoute cette très curieuse disposition dont on a pu vérifier à maintes reprises l'exécution, ainsi que nous aurons d'ailleurs l'occasion de le signaler plus loin : « Quant aux corps précédemment inhumés dans l'église, il n'y a pas lieu de les en rejeter, mais d'enfoncer plus profondément leurs sarcophages dans le sol et d'étendre au-dessus un dallage, afin qu'aucune trace de tombeau n'apparaissant, le respect dû au sanctuaire soit observé. Au cas où le trop grand nombre de sépultures rendrait cette opération difficile, qu'on enlève l'autel et que ce lieu soit désormais considéré comme un cimetière. » Les conciles d'Arles et de Mayence, au début du ix<sup>e</sup> siècle, maintinrent cette interdiction, ainsi que le capitulaire de 813, qui fait toutefois exception pour les sépultures des évêques, des abbés, et des prêtres « bons et fidèles ». L'on sait qu'à partir du x<sup>e</sup> siècle ces exceptions devinrent de plus en plus nombreuses et s'étendirent aux laïcs à qui ces sépultures insignes furent notamment accordées en échange de la restitution des églises<sup>8</sup>. Les chapelles funéraires, tantôt en forme de rotonde, tantôt rectangulaires, s'ouvrirent d'abord timidement sur la nef ou le chœur, puis finirent par faire corps avec l'édifice, et

---

également, à ce sujet, que le narthex de Saint-Isidore de Léon est la chapelle funéraire royale, édifiée par Ferdinand, premier roi de Castille, et sa femme Sancha.

8. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, Guethenoc, vicomte de Château-Thro, désirant fonder le château de Josselin, prit conseil des moines de Redon et leur demanda, avec leurs prières, de lui accorder après sa mort une sépulture dans leur abbatale, *comme c'était l'usage pour les nobles bretons*. « Petiitque ab eis corpus suum dum vita excederet et haeredum suorum, sicut mos erat Britanniae nobilium, in eodem loco sepeliri. » *Cartulaire de Redon*, éd. De Courson, Paris, 1863, p. 241.

se transformèrent au moyen âge en chapelles privatives à la noblesse et aux confréries. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, par mesure d'hygiène, ces sépultures furent à nouveau interdites sauf autorisation spéciale.

\* \* \*

Si de la Gaule nous passons maintenant en Grande-Bretagne, nous assistons à une évolution bien différente de l'architecture religieuse. C'est qu'en effet le christianisme s'y propagea tout d'abord par les moines irlandais, qui évangélisèrent l'Écosse, le Pays de Galles et les Cornouailles<sup>9</sup>. Les monastères qu'ils construisaient se composaient ordinairement d'un petit oratoire entouré de cellules, autour desquelles s'élevait un rempart de terre précédé d'un profond fossé.

Généralement, oratoire et cellules étaient en bois et souvent même constitués par de petites huttes de branchages. Parfois aussi ces constructions étaient en terre, parfois, enfin, en pierre sèche. La forme des cellules était tantôt circulaire, ressemblant à une ruche d'abeilles, tantôt de plan rectangulaire avec toit en carène de navire renversée. Quelques-unes, en pierre sèche, subsistent encore, tels, en Cornouailles, les oratoires de Saint-Piran, de Saint-Gwythian et de Saint-Madern, tels, en Irlande, ceux de Galerus et Valentia, ainsi que les cellules de Skellig Michael.

Les églises étaient également parfois construites en terre, telles celles que saint Patrice édifia à Clebach et à Tirawley; mais, le plus souvent, en bois. Suivant Bède, saint Aidan, venu d'Iona et construisant une église à Landisfarne en 635, l'édifia « d'après la mode des Scots, non pas en pierre, mais en

---

9. Sur l'architecture religieuse en Grande-Bretagne du v<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle, voir : CLAPHAM, *loc. cit.*; Dom GOUGAUD, *Les Chrétientés celtiques*, Paris, 1911; et, du même auteur, *Christianity in Celtic Lands*, Londres, 1932, dont les chapitres intéressant la Bretagne ont paru dans le t. XIII, 1932, des *Mémoires de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bretagne*; enfin R. P. MINARD, *L'habitation monastique au pays des Celtes*, dans *La Vie Bénédictine*, 45<sup>e</sup> année (1937).

planches avec toiture en roseaux <sup>10</sup> ». Sainte Darerca († en 517) construisit aussi son église en bois suivant l'habitude irlandaise <sup>11</sup>; saint Briec, surveillant les charpentiers qui construisaient, également en planches, son église de Landa Magna, remit miraculeusement le pouce que l'un d'eux s'était sectionné avec une hache <sup>12</sup>. Le roi Edwin, baptisé à York, aux fêtes de Pâques 627, par Paulinus, le fut dans une église en bois, remplacée, il est vrai, peu après, par une église en pierre. L'on pourrait multiplier les exemples; et il est certain que jusqu'au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, et même dans la suite, la plupart des églises furent construites en bois.

Certes il y eut des exceptions, et quelques églises furent édifiées en pierre; mais les chroniqueurs mentionnent précisément que c'était là un procédé inhabituel. Saint Ninian, construisant, vers l'an 400, une petite église de pierre, en Galloway, la *candida Casa*, Bède écrit à ce sujet, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, que c'était là une construction insolite des Bretons; et lorsque saint Malachie, archevêque d'Armagh, voulut bâtir, à Bangor, une église en pierre, les indigènes protestèrent. « Nous sommes des Scots et non des Gaulois, s'écrièrent-ils, qu'avons-nous besoin d'édifices si magnifiques et si superflus <sup>13</sup>. » La vie de saint Kentigern, apôtre des bords de la Clyde, mentionne au VI<sup>e</sup> siècle une grotte comme palais épiscopal.

Quant aux Anglo-Saxons, c'est entre la mission de saint Augustin et la fin du VII<sup>e</sup> siècle qu'ils se convertirent au christianisme. En dehors des églises en bois qui demeurent

10. « More scottorum, non de lapide, sed de robore secto totum composuit atque harundine textit. » BÈDE, *Eccles. Hist.*, I, pp. 181.

11. « Hiberniae nationis juxta morem, ecclesiam de levigatis tabulis..... » *Acta S. S. Bol. T. II*, juillet, p. 296.

12. G. H. DOBLE, *Saint Briec, sa vie, son culte*. Saint-Briec, 1930, p. 18. — La Bretagne n'avait pas l'apanage des églises construites en bois. Les « Gestes » d'Avesgaud, évêque du Mans à la fin du X<sup>e</sup> siècle (997, † circa 1036), indiquent qu'il fit édifier en pierre les maisons épiscopales ainsi que l'hôpital, qui, avant lui, étaient en bois (*Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium*, édition Busson, Leduc et Vallée, Le Mans, 1902, p. 356).

13. « Insolito Brittonibus more. » MIGNE, *P. L.*, CLXXXII, 1109 b.

la règle, on voit alors apparaître des églises en pierre plus nombreuses, parmi lesquelles on distingue deux groupes homogènes étudiés par M. Clapham : celui de Kent, dû à la mission romaine de saint Augustin, et celui de Northumbrie dû à Benedict Biscop<sup>14</sup>. Une intéressante mention de Bède indique que ce dernier fit venir des maçons du continent pour édifier l'église de Monkwearmouth (675-680) suivant la mode romaine qu'il affectionnait beaucoup<sup>15</sup>.

Il est à remarquer qu'en dépit de saint Augustin et de saint Wilfrid, les monastères bénédictins n'eurent que peu d'influence et que tous les monastères anglo-saxons, à l'origine, furent du type celtique, ainsi qu'il apparaît encore à Saint-Hilda's Abbey, à Whitby, et à Llantwit Major près Cardiff.

Mais, quels que soient les matériaux dont ils aient été construits, ces édifices comportaient naturellement toutes les dispositions imposées par la liturgie. L'on sait en particulier que, dès le IV<sup>e</sup> siècle, en avant de l'autel, une clôture ou chancel séparait la nef du chœur ou *chorus psallentium*, chancel percé d'une grande porte d'axe pour laisser passer les processions et de deux portes latérales permettant d'accéder à l'autel sans troubler la psalmodie. Or la curieuse description de Sainte-Brigitte de Kildare donnée par Cogitosius († avant 670) confirme bien qu'il y avait entre le chœur et la nef une séparation transversale décorée de peintures et de tentures, chancel qu'un texte irlandais, transcrit dans le livre d'Armagh vers 807, qualifie « crochaingail », terme employé pour désigner les laïques. Elle indique également qu'il y avait, en outre, une cloison longitudinale séparant les hommes

14. W. CLAPHAM, *English Romanesque Architecture before the conquest*, loc. cit.

15. « Oceano transmisso, Gallias petens, cementarios qui lapideam sibi ecclesiam; juxta Romanorum, quem semper amabat, morem faceret, postulavit, accepit, adtulit » (BÈDE, I, p. 368). Comme Wilfrid, Benedict Biscop était attiré par le prestige de Rome d'où il rapporta, à trois reprises au moins, des reliques, des livres, des peintures et des broderies. Son successeur, Ceolfrid, partageait son goût pour la culture romaine.

des femmes, suivant l'usage introduit en Orient entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle <sup>16</sup>.

\* \* \*

Nous venons de voir ainsi deux modes de construction très différents des édifices religieux aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. D'une part, en Gaule, des monuments en pierre édifiés, d'après les textes, « more romanorum » ou « manu gotica »; d'autre part, en Grande-Bretagne, des édifices en bois ou en feuillages construits « more brittonum » ou « juxta morem Hiberniae » ou dits encore « opus scotticum ». Qu'advint-il en Armorique après l'arrivée des Bretons chassés de leur pays? C'est ce qu'il nous a paru intéressant d'essayer de rechercher.

Malheureusement, depuis la mort d'Aurélien (275) jusqu'à la victoire d'Alain Barbetorte sur les Normands (936), le territoire de la Bretagne actuelle ne cessa qu'à de rares intervalles d'être dévasté; et il n'est pas surprenant, surtout après l'occupation du pays, de 919 à 936, par les pirates du Nord qui mirent tout à feu et à sang <sup>17</sup>, qu'aucun monument religieux antérieur au X<sup>e</sup> siècle ne nous soit parvenu intact. Aussi n'est-ce que par quelques vestiges et de rares textes, souvent trop concis, que le souvenir de monuments, trop peu nombreux, hélas! est parvenu jusqu'à nous.

Avant de les passer en revue, et pour les mieux comprendre, il n'est pas superflu, croyons-nous, de rappeler en quelques

16. Le concile de Vannes de 658 rappelle cet établissement obligatoire du chancel à l'intérieur duquel les femmes n'étaient pas admises. Dans l'abbatiale de Bonrepos existait encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une clôture ajourée séparant les hommes des femmes dans l'espace réservé aux laïques. Rappelons à ce sujet que, suivant saint Césaire, il existait également une différence entre les hommes et les femmes dans la façon de recevoir l'eucharistie. Les premiers, après s'être lavé les mains, ce qui peut expliquer la présence d'un puits dans certaines églises autres que des baptistères, se présentaient à l'autel pour la recevoir directement, tandis que les femmes la recevaient indirectement sur un linge propre. « Omnes viri quando ad altare accessuri sunt, lavent manus suas et omnes mulieres nitida exhibeant linteamina ubi Christi corpus accipiant. » (MIGNE, P. L., XXIX, col. 2168.)

17. « Sed normannica feritas, que totam depopulata est Britanniam, devastavit venetensem et rothonensem æcclesiam. » (*Cartulaire de Redon*, édition de Courson, charte CCCLVI, anno 1021).

mots les institutions différentes auxquelles ils doivent leur existence, et notamment le peu que nous savons de l'organisation religieuse de la Létavie ou Bretagne actuelle, avant l'arrivée des Bretons, puis les transformations radicales qu'ils y apportèrent.

\* \* \*

Si le martyre des enfants nantais, Donatien et Rogatien, montre qu'il y eut de bonne heure des chrétiens dans la péninsule armoricaine, sans doute n'y furent-ils qu'en très petit nombre<sup>18</sup>. Les fouilles des enceintes de Nantes et de Rennes, dont les inscriptions les plus récentes remontent respectivement à Tacite (276) et à Tétricus (273), n'ont en effet révélé la présence d'aucun débris provenant de monuments chrétiens<sup>19</sup>, et la « Passio sancti Saturnini » confirme d'ailleurs qu'à l'époque de Dèce le culte n'était encore célébré en Gaule que dans un très petit nombre de cités. Il est donc peu probable qu'un siège épiscopal ait été alors établi à Nantes, ce que semble confirmer la tradition indiquant que le missionnaire Beatus (saint Bié), lorsqu'il vint dans cette ville aux environs de 340, n'y trouva que quelques chrétiens « rares brebis au milieu d'une quantité de loups ». Les chrétiens, suivant l'usage, se réunissaient alors, pour célébrer le culte, dans la maison de l'un des frères, ce fut là, comme l'on sait, l'origine des églises urbaines. A l'époque de la promulgation de l'édit de Milan, beaucoup de cités de la Gaule ne possédaient pas encore d'évêque et, par suite, les églises rurales dont nous allons rappeler le mécanisme de fondation n'existaient-elles pas, sauf, en très petit nombre, dans l'ancienne Narbonnaise.

A la fin des persécutions, le premier souci de la papauté fut d'achever l'organisation épiscopale de la Gaule où un grand nombre d'évêchés furent établis au IV<sup>e</sup> siècle, de 314 à 361. C'est vers la fin de cette période et peut-être même vers

18. Abbé G. MOLLAT, *La date du martyre des saints Donatien et Rogatien*, dans *Etudes et documents sur l'Histoire de Bretagne*, Paris, 1907, pp. 21 et suiv.

19. MAITRE, *Condivicnum*, dans *Annales de Bretagne*, T. VIII, p. 31.

l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle que furent fondés, selon toute vraisemblance, les cinq sièges épiscopaux de la péninsule armoricaine, correspondant, suivant la constitution du concile de Sardique (343) confirmée par le seizième canon du concile de Chalcedoine (451), aux cinq cités mentionnées par César et qui avaient survécu à la conquête romaine<sup>20</sup>. Les premières cathédrales furent installées, comme les premières églises urbaines, dans des maisons particulières, ainsi qu'il est mentionné, par exemple, à Tours, où l'évêque Litorius fit transformer en basilique la maison d'un sénateur pour en faire sa cathédrale.

Les sièges épiscopaux établis, avec leur cathédrale et leur baptistère, et les églises urbaines créées, les évêques entreprirent leur œuvre capitale : l'évangélisation des campagnes, la création des églises rurales, et leur organisation religieuse qui deviendra plus tard la paroisse<sup>21</sup>. Ces fondations sont leur œuvre personnelle ; l'évêque convertit, consacre un autel, et laisse pour diriger les nouveaux fidèles un prêtre auquel il délègue une partie de ses pouvoirs. Cette organisation fut donc progressive, le nombre des habitants, l'importance commerciale des bourgs, leur situation géographique, d'où dépendait leur rayonnement probable, ayant, sans nul doute, déterminé l'ordre dans lequel se sont effectuées ces fondations. Quant à leurs circonscriptions, il semble qu'elles aient été tracées par les limites plus anciennes des *vici* ou *castra* ; l'unité sociale a préparé l'unité religieuse. Grégoire de Tours nous a tracé l'histoire de ces fondations pour son diocèse et en a relaté six par Saint Martin, cinq par Bricius, quatre par Eustochius et cinq par Perpetuus. Le concile tenu à Orléans, en 511, mentionne que beaucoup d'églises ont été construites peu

20. Sur l'établissement des évêchés gallo-romains en Armorique, voir R. COUFFON, *Limites des cités gallo-romaines et fondations des évêchés dans la péninsule armoricaine. Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, T. LXXIII (sous presse).

21. Pour plus de détails, consulter : IMBART DE LA TOUR, *Les Origines religieuses, les paroisses rurales du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1900; et Abbé MOLLAT, *Bénéfices ecclésiastiques*, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, Paris Letouzey, T. VII.

avant et que l'on en construit alors chaque jour<sup>22</sup>. Sulpice Sévère indique, à ce sujet, qu'avant l'épiscopat de saint Martin (372-397) le centre et l'ouest de la Gaule étaient payens; et, en 567, les évêques francs réunis à Tours déclarèrent formellement qu'avant ce grand apôtre les campagnes ne connaissaient pas le Christ.

Cette transformation religieuse de la Gaule, se poursuivant à une époque troublée par l'anarchie et l'invasion, fut d'abord très lente et ne s'accéléra que lorsque le paganisme eut été attaqué à son tour et que Valentinien III eut ordonné, en 435, la destruction générale des temples. Beaucoup d'édifices chrétiens furent bâtis sur l'emplacement de ces monuments payens pour célébrer la victoire de la Croix sur l'idole, ou les utilisèrent même purement et simplement, substitution éminemment favorable au développement du culte nouveau, car les peuples changent plus facilement de croyance que d'habitudes, ainsi que l'a très justement noté Imbart de la Tour.

Ces fondations d'églises rurales dans les *vici* ou *castra* ne furent pas les seules. De grands propriétaires demandèrent pour leurs domaines la création d'églises dont ils assumèrent la fondation, l'entretien et les frais de culte. Ces églises privées furent souvent l'origine d'une paroisse englobant toute la *villa*. Les églises épiscopales furent également pourvues, par donation ou achat, de domaines souvent étendus, dans lesquels, suivant leurs ressources, les évêques prirent l'habitude d'élever soit des oratoires, soit des chapelles, soit même des églises qui devinrent, par la suite, des centres de paroisses. Lorsque les évêchés possédaient des domaines dans plusieurs cités, la construction de ces édifices détermina de fréquents conflits entre l'évêque diocésain et l'évêque fondateur dont les droits respectifs durent être réglés par le concile d'Orange.

---

22. LABBE, *Concilia*, T. IV, col. 1407.

Le souvenir d'un miracle, le passage d'un saint, le culte des reliques ou même la tombe d'un évêque, déterminèrent également la construction d'oratoires ou de chapelles. Enfin il est une dernière origine des paroisses, celles fondées par les ermites ou les moines. Tandis que les *vici* ou *castra* importants étaient exclusivement situés le long des voies romaines, ces pieux anachorètes s'isolaient, soit seuls, soit en petit nombre, dans des lieux déserts. Célébrant le culte dans leur *cella*, leur renommée de sainteté attirait bientôt les habitants de la *villa* ou du *vicus* voisins; l'oratoire primitif devenait bientôt une église, qui engendrait elle-même une paroisse ou un monastère.

Ainsi pendant tout le v<sup>e</sup> siècle, en Gaule, des églises rurales furent établies soit dans un *vicus* ou *castrum*, par l'évêque de la cité et par les habitants; soit dans le domaine épiscopal, l'*ager ecclesiae*, par l'évêque; soit dans un domaine, *vicus* ou *villa*, par un grand propriétaire; soit enfin dans les lieux déserts par les solitaires.

A l'origine, le clergé d'une église rurale n'était pas autonome et faisait partie du collège presbytéral vivant à l'entour de l'évêque, mais, peu à peu, cette communauté primitive fut brisée, sous l'influence notamment du culte et surtout du patronage des saints qui provoqua une décentralisation religieuse analogue à celle produite dans la société par le patronage laïque. L'église ne fut plus seulement le lieu de réunion des fidèles où s'accomplit le mystère du sacrifice, mais également la demeure du saint qui fut capable d'acquérir et de posséder en propre. A la fin du v<sup>e</sup> siècle et au début du vi<sup>e</sup> siècle, la paroisse devint autonome au point de vue spirituel; puis, peu après, le huitième canon du concile de Paris en assura l'autonomie économique.

Les paroisses rurales, en raison de ces origines diverses, furent soumises à des juridictions différentes; aussi, dans la suite, les évêques, puis les laïcs, regardèrent-ils les terres et domaines de l'église paroissiale comme leurs biens propres;

ils les vendirent, achetèrent, échangèrent et léguèrent en héritage. A partir du IX<sup>e</sup> siècle, ce n'est plus seulement le domaine, mais l'église elle-même, ses chapelles et ses autels, qui sont mis à l'encan, pratiques auxquelles les papes, notamment Léon IX, durent s'opposer énergiquement et mettre fin au XI<sup>e</sup> siècle.

Quel était, au point de vue religieux, l'état de la péninsule armoricaine à la fin du V<sup>e</sup> siècle, nous ne le savons pas exactement. Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle avaient été créés cinq sièges épiscopaux, dont l'un, celui des Curiosolites, semble avoir été transféré au V<sup>e</sup> siècle de la cité de Corseul, alors en décadence, dans le castrum d'Aleth. Quant aux paroisses rurales, s'il en existait certainement dès le milieu du V<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'indique la synodique des évêques réunis à Angers en 453, adressée aux prêtres de toute la province, elles ne devaient être qu'en nombre relativement restreint, les hagiographes bretons signalant encore au VI<sup>e</sup> siècle de très nombreux payens<sup>23</sup>. Le cartulaire de Redon et les actes de restitution des églises par les laïcs, au XI<sup>e</sup> siècle, permettent d'indiquer quelques églises anciennes telles que celles d'Antrain, Chéméré, Ercé, Louvigné, Marcillé, Poillé, Sougeal, Tremblay, etc., dont plusieurs paraissent avoir gardé les noms des *fundi* gallo-romains qui leur ont donné naissance.

Au milieu du V<sup>e</sup> siècle, les Bretons, chassés de leur pays, commencèrent à affluer en Armorique où, en tant que chrétiens, ils furent bien reçus des habitants, suivant les chroniques anciennes; mais, au début du VI<sup>e</sup> siècle, étant alors en nombre, ils exterminèrent leurs hôtes. Nous avons plusieurs témoignages de ces faits, dérivant d'ailleurs peut-être d'une même source : le poème sur Louis le Pieux d'Ermold le Noir, la Chronique de Nantes, enfin un fragment d'une

23. V. : G. GUÉNIN, *Le paganisme en Bretagne au VI<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales de Bretagne*, T. XIII, (1902), pp. 216 et suiv. — Il n'existe pour l'Ouest qu'une liste ancienne de paroisses, celle du diocèse du Mans, et encore est-elle incomplète. Elle mentionne seulement 89 paroisses, mais suffit à établir que les paroisses étaient constituées à cette époque (fin du VI<sup>e</sup> siècle) dans tout le diocèse et notamment dans la zone limitrophe du diocèse de Rennes. Il est donc légitime de penser qu'il en était ainsi dans ce dernier (*Pouillés de la Province de Tours*, publiés par LONGNON).

Chronique de Dol de l'évêque Baudry. Cette dernière précise que le massacre des indigènes eut lieu en 513, et ajoute que plusieurs saints traversèrent le détroit pour rejoindre leurs compatriotes aux environs de l'année 580 et fondèrent plusieurs églises<sup>24</sup>. Si la première de ces dates concorde bien avec la conquête par les Saxons des territoires de Domnonée et de Cornouailles en Grande-Bretagne et l'arrivée d'un fort contingent d'émigrés en Armorique, par contre, la seconde doit être un peu rajeunie, car les évêques bretons sont déjà mentionnés sous le règne de Charibert (561-567).

Les anciennes divisions religieuses furent alors complètement bouleversées et l'organisation séculière préexistante submergée par ces nouveaux venus, qui l'ignoraient totalement et ne parlaient pas la même langue. Des paroisses nouvelles furent fondées, ainsi que l'a si magistralement démontré Largillière, en partant d'un principe absolument opposé à celui qui avait présidé à leur fondation en Gaule et que nous venons de rappeler<sup>25</sup>. Il ne s'agissait plus, en effet, de convertir la population d'une *civitas* en partant d'un centre urbain; ce qu'il fallait, c'était organiser le service du culte pour une population déjà chrétienne; et c'est là ce qui détermina la venue auprès de leurs compatriotes de ces nombreux moines missionnaires, la plupart gallois, qui consacrèrent simultanément leur vie à la création de ces premières circonscriptions, rappelées de nos jours par les *Plou* et certaines *Lann*. Ils ont établi ces églises là où ils le jugeaient nécessaire pour desservir cette population extrêmement disséminée; et c'est cet unique souci qui présida également à la détermination de l'étendue de ces circonscriptions. Ici pas d'églises fondées par un riche propriétaire voulant doter sa villa d'un culte régulier; aussi, comme l'a très justement noté M. Bourde

24. Bibl. Nat., f. fr. 22308, fol. 5. La première date est confirmée par le *Chronicon Britannicum* (Dom MORICE, Pr. I, col. 3). Il est possible que Baudry, en indiquant la date de 580, fasse allusion à la venue sur le continent des moines scots d'Irlande tels que saint Columban.

25. R. LARGILLIÈRE, *Les Saints et l'Organisation chrétienne primitive, dans l'Armorique bretonne*, Rennes, 1925.

de la Rogerie, très peu de paroisses bretonnes avaient un présentateur laïque, ce qui est un fait très remarquable.

L'on assiste également à un prodigieux développement du monachisme si cher à l'esprit religieux des nouveaux émigrés. Parmi les très nombreuses abbayes fondées alors, il convient de mentionner spécialement celles de Quimper-Corentin, de Saint-Pol-de-Léon, du Val Trecor, de Saint-Brieuc et de Dol, dont les abbés cumulaient les fonctions abbatiales et épiscopales, suivant la coutume celtique, et qui devinrent le siège de diocèses qui subsistèrent jusqu'à la Révolution.

A quelle époque les diocèses de ces abbayes-évêchés furent-ils délimités ? Il est fort difficile de le préciser, mais il semble que ce soit, tout au moins pour la plupart, dès l'époque mérovingienne <sup>26</sup>.

Rappelons, enfin, qu'après avoir occupé au VI<sup>e</sup> siècle toute la Létavie à l'exception du pays de Rennes, de celui de Nantes et de la partie orientale du Vannetais avec Vannes, les Bretons s'emparèrent définitivement de ces villes au IX<sup>e</sup> siècle. Peu après, entre novembre 849 et février 850, Noménoé conquiert également une partie de l'Anjou ; Erispoé et Salomon étendirent leur souveraineté jusqu'à la Mayenne ; mais, au début du X<sup>e</sup> siècle, les Bretons furent expulsés de l'Anjou.

\*  
\* \*

Examinons maintenant, dans l'ordre chronologique, les quelques monuments de la Bretagne actuelle antérieurs au X<sup>e</sup> siècle et connus soit par leurs vestiges, soit par des textes relatifs à leur construction. Nous commencerons par ceux situés dans la zone incorporée seulement sous le règne d'Erispoë et qui, jusque-là, resta gallo-romaine.

*Chapelle Sainte-Agathe à Langon* <sup>27</sup>. — C'est un édifice rectangulaire de 11 m. 16 de longueur sur 4 m. 32 de largeur,

<sup>26</sup>. Voir R. COUFFON, *Limites des cités gallo-romaines et fondation des évêchés dans la péninsule armoricaine*, loc. cit.

<sup>27</sup>. L. MAITRE et J. DOUILLARD, *Langon et son temple de Vénus*, dans *Bulletin Monumental*, année 1920. — A. BLANCHET, *L'édifice de Langon*, dans *Bulletin Monumental*, année 1921.

terminé à l'orient par une abside dont la voûte, en cul-de-four, porte les restes d'une peinture murale représentant Vénus Anadyomène. L'appareil en est petit et coupé en cinq places par trois cordons simples et deux doubles, constitués par des tuiles de couverture.

Cet appareil montre que c'est un édifice gallo-romain, et sa décoration que c'était primitivement une salle de bains. Blanchet remarque, à ce sujet, qu'il est naturel que les premiers apôtres de la Gaule aient établi des sanctuaires chrétiens, et plutôt des baptistères que des églises, dans de semblables salles, car elles recevaient l'eau et la piscine antique pouvait parfaitement convenir au baptême par immersion.

*Chapelle Saint-Barthélemy en Saint-Julien-de-Concelles* <sup>28</sup>. — Cette chapelle, de plan rectangulaire, a également, ainsi que l'a indiqué Maître, emprunté une salle de villa romaine. Le déblaiement de la face nord a fait apparaître une salle avec hémicycle à l'ouest, ayant appartenu probablement aussi à des bains. L'appareil est fait de petits matériaux, appareillés soigneusement avec chaînages de grandes briques.

*Chapelles Saint-Clément d'Anetz, Saint-Lupien de Rézé, Sainte-Marie du Cellier, Saint-Mars-de-Coutais* <sup>29</sup>. — Selon Maître, qui les a étudiées, ce sont encore d'anciennes villas gallo-romaines, construites en petit appareil avec chaînages de briques. La seconde servit de sépulture à saint Lupien, décédé au iv<sup>e</sup> siècle, quelques jours après avoir été baptisé par saint Hilaire.

*Chapelle Notre-Dame de la Blanche à Rézé*. — Dite en 1411 « la chapelle blanche de Notre-Dame de Rezay » et aujourd'hui détruite, elle s'élevait au bord d'une voie romaine allant du pont de Pirmil à Saint-Père-en-Retz. Le monu-

28, L. MAITRE, *De la forme et de l'âge des premières églises chrétiennes dans la Loire-Inférieure*, dans *Bulletin archéologique*, année 1893.

29. L. MAITRE, *Idem*; et, du même auteur, *Rézé*, dans *Annales de Bretagne*, T. X, pp. 527 et suiv. Sur les églises Sainte-Marie du Cellier et Saint-Mars-de-Coutais, v. L. MAITRE, *Société archéologique de Nantes*, T. XLII, 1901.

ment primitif, de plan carré, mesurait 6 m. 80 de côté. Les fondations, seuls vestiges antiques subsistants depuis le <sup>xvii</sup> siècle, étaient en appareil gallo-romain formé de moellons de granit de 0 m. 08 à 0 m. 10 de hauteur et d'une longueur variable de 0 m. 08 à 0 m. 25. Les murs avaient une épaisseur de 0 m. 60 et présentaient un ressaut de 0 m. 06; on n'y a pas trouvé de chaînage de briques; les joints étaient tirés au fer.

Le chanoine Durville, qui a procédé aux fouilles de ce monument au moment de sa disparition, pense qu'il s'agissait d'un édicule élevé à un *trivium* en l'honneur d'une divinité payenne, probablement Diane, et affecté au culte chrétien au moins au début du <sup>vi</sup> siècle <sup>30</sup>.

*Église Saint-Symphorien à Vannes.* — Ce fut, suivant M. de La Martinière, l'un des premiers édifices chrétiens de Vannes. En l'absence de fouilles dans l'église même, on n'a aucuns renseignements ni sur le plan ni sur les dimensions de l'édifice primitif. Des recherches faites au voisinage immédiat ont cependant montré qu'il occupait une partie de l'emplacement d'une *villa* romaine avec piscine <sup>31</sup>.

*Chapelle Saint-André à Nantes.* — Petit édifice rectangulaire bâti au début du <sup>v</sup> siècle par l'évêque Leo (sacré en 409), en l'honneur des reliques de saint André qu'il avait rapportées de la Grèce, son pays natal. Il y fut inhumé après son décès, survenu le 31 octobre 442. L'on a retrouvé, lors des fouilles de la chapelle, comme à Vertou d'ailleurs, une aire bétonnée au-dessus des sarcophages dont plusieurs avaient été diminués de hauteur pour sa construction. Nul doute, donc, que cette aire n'ait été réalisée pour satisfaire au capitulaire de 797 <sup>32</sup>.

30. Chanoine DURVILLE, *Chapelle N.-D. de la Blanche à Rézé*, dans *Mémoires de la Société archéologique de Nantes*, T. 57, 1915.

31. J. DE LA MARTINIÈRE, *Vannes dans l'ancien temps*, § VI; *Les origines chrétiennes et les premières églises de la cité* (*Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1913).

32. Chanoine DURVILLE, *Les cerceils mérovingiens de la chapelle Saint-André*, *Société archéologique de Nantes*, 1923.

*Église Saint-Similien de Nantes.* — La « *cella memoriae* », élevée par l'évêque Leo sur le tombeau du grand confesseur Similien, fut dédiée, en 419, le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste. Détruite par les Normands, elle fut réédifiée sous l'épiscopat de Gautier, puis remaniée en 1487 et enfin en 1824.

Lors des fouilles de 1894, on a retrouvé les substructions de l'église primitive. Celle-ci, de plan rectangulaire et terminée par une abside semi-circulaire plus étroite, de 4 mètres de diamètre extérieur, mesurait un peu plus de 20 mètres de longueur, et de 9 mètres de largeur. Les murs, en maçonnerie de petit appareil avec joints horizontaux, mesuraient 1 m. 10 d'épaisseur et celui de l'abside 1 m. 30; il n'y avait pas de chaînage de briques.

Dans les décombres, on a trouvé des carreaux de terre cuite ornés soit du chrisme habituel, parfois accompagné de l'alpha et de l'oméga, soit d'étoiles à six branches, ainsi que des briques en forme de claveaux et ornées d'une croix, dont la haste porte un rhô grec et les bras l'alpha et l'oméga suspendus. Ces claveaux sont semblables à ceux découverts à Saint-Martin de Vertou, où existait probablement l'atelier céramique qui les produisit, ainsi qu'à ceux retrouvés à Maisdon et à Saint-Martin de Couëron. Des métopes représentaient des sujets profanes : sirènes, animaux marins, chiens poursuivant un lièvre, etc. Auprès de la chapelle existait un puits, servant sans doute aux agapes<sup>33</sup>.

*Chapelle Saint-Étienne de Nantes.* — Elle subsiste encore. C'est un édifice rectangulaire mesurant 18 mètres de long sur 7 m. 90 de large. Il est construit en petit appareil de granit avec, de distance en distance (1 m. 50 environ), chaînage de briques, double, puis simple. La chapelle fut édifiée

33. L. MAITRE, *L'église Saint-Similien de Nantes*, dans *Société archéologique de Nantes*, 1896, p. 175. — Abbé BOURDEAUT, *Les antiquités romaines de Saint-Similien*, *ibid.*, 1933, pp. 297 et suiv. — Sur ces ateliers céramiques, v. G. PLAT, *loc. cit.* pp. 162 et suiv. — Il est possible qu'il y ait eu remaniement de l'édifice primitif au VII<sup>e</sup> siècle. R. DE LASTEYRIE, dans *Bull. Arch. du Comité des Trav. hist.*, 1896, p. 500.

au début du VI<sup>e</sup> siècle par l'évêque Epiphanius, près des saints Donatien et Rogatien, pour abriter les reliques de saint Étienne qu'il avait rapportées de la Terre Sainte; il y fut inhumé vers 535.

*Église Saint-Melaine de Rennes.* — Selon Grégoire de Tours<sup>34</sup>, les chrétiens élevèrent sur le tombeau de saint Melaine une construction d'une hauteur prodigieuse. Elle était couverte d'une charpente qui prit feu et tomba sur le tombeau du saint sans que le voile qui le recouvrait fût consumé comme les autres tentures pendant aux murs et aux portes.

*Église Saint-Patern de Vannes.* — M. de La Martinière a indiqué que cette église a pour origine l'oratoire édifié sur le tombeau du saint, à proximité et en dehors de l'enceinte. En l'absence de fouilles, on n'a aucune indication sur les dimensions et le plan du monument primitif<sup>35</sup>.

*Cathédrale de Nantes*, dédiée à saint Pierre et à saint Paul. — Commencée avant 548 par l'évêque Eumérius, elle fut achevée vers 567 et consacrée, suivant Cointius, le 30 septembre 568. D'après les renseignements donnés par Fortunat et complétés par ceux de la Chronique de Saint-Brieuc, elle était en forme de croix latine. La nef était séparée des bas-côtés par de grandes arcades reposant sur deux files de colonnes en marbres de diverses couleurs avec chapiteaux sculptés, colonnes provenant sans doute de monuments antérieurs. Au centre de l'église, sur une base quadrangulaire, s'élevait une tour lanterne, couverte d'une coupole dont le tambour était ajouré d'arcades laissant pénétrer si largement la lumière que le reflet des toits venait mêler sa couleur à celles des mosaïques de la voûte.

Celle-ci était décorée de personnages que l'on avait l'impression de voir se déplacer dès qu'ils étaient touchés par un rayon

34. GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria Confessorum*, T. III, chapitre LV.

35. J. DE LA MARTINIÈRE, *Vannes dans l'ancien temps*, loc. cit.

de soleil. La toiture était couverte de tuiles d'étain, ce qui n'est pas pour nous surprendre, étant donné l'exploitation qui en était faite à Penestin et à Piriac. Le chevet était à trois absides. Tout le dallage était un merveilleux travail de marbres variés, les murs revêtus de mosaïques remarquables et les autels, en marbre, étaient si magnifiques qu'il fallait aller à Rome pour en voir de semblables.

Le sanctuaire était consacré aux apôtres, l'on vénérât les reliques de saint Hilaire et de saint Martin dans l'aile droite de l'édifice, et celles de saint Ferréol dans l'aile gauche<sup>36</sup>.

Ces arcs de la nef s'appuyant sur les chapiteaux, cette coupole revêtue de mosaïque et ce chevet à trois absides montrent à quel point l'influence de l'Orient était grande dans cet édifice. Déjà au III<sup>e</sup> siècle l'on retrouve en effet ces éléments dans les églises palestiniennes et syriennes étudiées par E. de Vogüé, puis à Spalato et plus tard à Salone où existait au début du VI<sup>e</sup> siècle, comme à Nantes, une basilique à trois nefs, et enfin à Ravenne. Or, le prédécesseur d'Eumérius, Epiphanius, avait, ainsi que nous venons de le rappeler à propos de la chapelle Saint-Étienne, visité la Terre Sainte, et peut-être est-ce lui qui songea à reconstruire sa cathédrale d'après les modèles qu'il avait pu examiner.

*Église Saint-Jean du baptistère à Nantes*<sup>37</sup>. — Construit dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle suivant un plan rectangulaire, cet édifice fut agrandi en forme de tau au VI<sup>e</sup> siècle, sans doute à l'époque de la reconstruction de la cathédrale. Celle-ci

36. FORTUNAT, III, 7, et IV, 1 et *Chronique de Saint-Brieuc* (Dom MORICE, Pr. I, fol. 17). — Il est à remarquer que les églises importantes étaient alors souvent, couvertes de tuiles d'étain, telle, suivant la *Chronique de Frédégaire*, la basilique Saint-Martin de Tours couverte d'étain par Clotaire vers 560. L'on sait également que Charlemagne envoya au pape Adrien I<sup>er</sup>, pour la réparation de la toiture de Saint-Pierre et de diverses églises romaines, de l'étain et des poutres de bois bien sec.

Rappelons que, dans le bassin de la Loire, l'église carolingienne Saint-Solenne de Blois avait, comme la cathédrale de Nantes, un chevet terminé par trois absides (V. D<sup>r</sup> LESUEUR, *L'église carolingienne Saint-Solenne de Blois*, dans *Bulletin Monumental*, 1930); la cathédrale primitive d'Orléans également.

37. Chanoine DURVILLE, *Les fouilles de l'évêché de Nantes en 1910-11*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, année 1912, 3<sup>e</sup> livraison.

et le baptistère étaient sur un axe est-ouest. On a découvert au cours des fouilles deux cuves baptismales des IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles ainsi qu'un puits.

*Chapelle Saint-Symphorien à Nantes*<sup>38</sup>. — Petit édifice rectangulaire mesurant 7 m. 15 sur 11 m. 50 et paraissant du VI<sup>e</sup> siècle. Il est construit en matériaux de petit appareil sur des fondations romaines et sans chaînage de briques.

*Abbaye Saint-Martin de Vertou*. — Monastère fondé dans les dernières années du VI<sup>e</sup> siècle et détruit aujourd'hui. L'on a retrouvé, au cours des fouilles, de nombreux sarcophages mérovingiens, des carreaux historiés, ainsi que deux chapiteaux en pierre, probablement du début du VII<sup>e</sup> siècle et présentant deux cavités destinées soit à des pierres de couleur, soit à des verroteries ainsi qu'à Germigny-des-Prés<sup>39</sup>.

*Collégiale Saint-Aubin de Guérande*. — Les *Miracula Albini*, rédigés, selon toute apparence, au X<sup>e</sup> siècle par un moine d'Angers, relatent que les habitants de Guérande vénérent d'un profond amour le saint confesseur, ainsi que le prouve la magnifique basilique élevée par leurs soins en son honneur<sup>40</sup>.

Il ne subsiste malheureusement à peu près rien de cet édifice, l'actuel datant dans ses parties les plus anciennes du XII<sup>e</sup> siècle et les fouilles de Maître n'ayant pas permis de déterminer le plan primitif. L'érudit archéologue a mis au jour des tombeaux en pierre calcaire qu'il a daté de l'époque mérovingienne et un édicule semi-circulaire de 1 m. 95 d'ouverture et de 0 m. 30 d'épaisseur sans aucun revêtement de ciment, dont il n'a pu préciser la destination, mais qu'il estimait un reste d'habitation civile<sup>41</sup>.

38. L. MAITRE, *De la forme et de l'âge des premières églises chrétiennes dans la Loire-Inférieure*, loc. cit.

39. *Congrès archéologique de France*, Session de Nantes, 1856.

40. « Cujus incolæ sanctum confessoem sancto venerantur amore, miraque post Christum colunt veneratione, quod magna illic probat basilica in ejus honorem ipsorum studio constructa. » (Boll. *Acta sanctorum*, 1<sup>er</sup> mars).

41. *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3; série, T. XVIII, Saint-Brieuc, 1900.

Cette identification a été contestée par Quilgars, qui a montré que les briques et le mortier, dont cette maçonnerie était constituée, n'avaient aucun des caractères de l'époque gallo-romaine, mais présentaient, au contraire, ceux de l'époque mérovingienne. Ce dernier auteur conclut donc, à juste titre semble-t-il, que ce sont là les restes de l'église chrétienne du VI<sup>e</sup> siècle ou d'un baptistère. Quilgars a également publié la figure d'un sarcophage en granit de la fin du VI<sup>e</sup> siècle trouvé dans l'église <sup>42</sup>.

Il est certain que lors de l'ouverture du tombeau de saint Aubin, faite au VI<sup>e</sup> siècle sous l'épiscopat de son successeur Eutrope, Guérande reçut des reliques, mais l'église qui les abrita et dont Maître et Quilgars ont retrouvé des vestiges, fut sans doute reconstruite au IX<sup>e</sup> siècle lorsque Salomon l'érigea en une collégiale de chanoines réguliers en 857 <sup>43</sup>; et c'est à ce dernier édifice, dont quelques substructions et une fraction de colonne furent retrouvées lors des travaux de déblaiement effectués par l'abbé Plormel, que s'appliquait sans doute le qualificatif de « *magnifica basilica* ».

*Abbaye d'Aindre.* — Fondée dans les dernières années du VII<sup>e</sup> siècle par saint Hermeland (dit aussi saint Herblon), originaire de Noyon et venu de l'abbaye de Fontenelle, elle comportait primitivement deux églises : l'une dédiée à saint Pierre, dans laquelle le saint fut plus tard inhumé, et l'autre dédiée à saint Paul. Le monastère fut détruit de fond en comble par les Normands le 29 juin 843 et ne se releva jamais.

*Église de Saint-Herblon.* — Édifice du début du VIII<sup>e</sup> siècle et déblayé en 1901. Son plan, très simple, comprend un rectangle terminé à l'ouest par une abside accompagnée de deux

42. QUILGARS, *Géographie historique du pays de Guérande du VI<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle*, *ibid.*, T. XXIX, Saint-Brieuc, 1911.

43. Archives de la Loire-Inférieure, B. 739.

absidioles <sup>44</sup>. L'appareil était en petits moellons cubiques avec chaînage en feuilles de fougères et ciment jaunâtre.

*Église de Doulon.* — Sous le vocable de saint Médard, qui en rappelle la fondation faite par Charlemagne au profit de la grande abbaye soissonnaise, l'édifice actuel remonte, dans ses parties les plus anciennes, à l'époque carolingienne<sup>45</sup>. Son chevet plat, de cette première campagne, est décoré de trois grandes arcades supportées par des contreforts saillants. Les tympanes des baies, en plein cintre, sont formés de claveaux de pierre calcaire séparés par trois briques. L'extrados de ces baies est décoré de deux cordons de briques encadrant un autre cordon formé de petits cubes calcaires alternant avec des cubes de céramique rouges. Le cordon de brique intérieur repose directement sur la tête des claveaux par faible bain de mortier, tandis que le second et le troisième sont séparés du premier et entre eux par un joint de mortier d'une épaisseur sensiblement égale à celle des briques les constituant. Le mur présente de distance en distance des arases de tuiles; et, à la base, certains des moellons sont inclinés en forme de feuilles de fougères.

Sur la place de Doulon, non loin de l'église, une porte charretière en plein cintre, dont les claveaux calcaires sont séparés par des briques comme ceux des baies de l'église, remonte à la même époque et porte le nom de porte du prieuré.

*Église Saint-Philbert de Grandlieu* <sup>46</sup>. — Édifiée vers 819 par Arnulfus, abbé de Hermoutier, avec le consentement et l'aide de Louis le Pieux, l'église de Déas était en forme de

44. L. MAITRE, *Observations sur les substructions de l'ancienne église de Saint-Herblon*, dans *Société archéologique de Nantes*, T. XLII, 1901.

45. L. MAITRE, *Considérations sur les origines de Doulon et de son église*, dans *Société archéologique de Nantes*, T. XLV, 1904.

46. L. MAITRE, *L'église carolingienne de Saint-Philbert de Grandlieu*, Nantes, 1907. — R. DE LASTEYRIE, *L'église de Saint-Philbert de Grandlieu*, Paris, 1909. — Déas, villa appartenant à l'évêque de Poitiers Ansoaldus, fut donnée avec trois autres le 1<sup>er</sup> juillet 677 à l'occasion de la fondation de l'abbaye de Hermoutier. La construction de l'église par Arnulphus est attestée par un diplôme impérial du 16 mars 819.

croix latine lorsque la communauté, fuyant devant les Normands, vint s'y installer, le 11 juin 836, en y apportant le corps de saint Philibert, décédé le 20 août 685. Ce sarcophage du saint était en marbre de Saint-Béat, ce qui vient confirmer les débouchés lointains de cet atelier de la Haute-Garonne. Sur les croisillons s'ouvraient alors deux absidioles. La croisée du transept et une partie de la longère nord de ce premier édifice subsistent encore. Le chevet fut alors transformé, par l'abbé Hilbod, pour recevoir le corps du saint déposé provisoirement dans l'aile droite du transept. Suivant Ermentaire, qui écrivait à la fin de l'année 853, la *memoria* fut couverte de voûtes, fermée et entourée d'un déambulateur sur lequel s'ouvrirent trois chapelles absidales parallèles et destinées à recevoir des autels, constructions encore reconnaissables. R. de Lasteyrie a montré que cette construction du chœur et de la crypte s'était en réalité effectuée en deux campagnes très rapprochées (836, 857), sans doute pour tenir compte de l'affluence des pèlerins au tombeau du saint.

En 847, le monastère, déserté par les moines qui s'étaient enfuis à Cunault, en abandonnant à Déas le corps de saint Philibert, fut en partie incendié par les Normands et restauré aussitôt. Le Livre des miracles montre, de plus, que la nef avait un narthex dont l'entretien fut fait quelque temps par une aveugle du Cotentin qui avait obtenu sa guérison<sup>47</sup>.

Le monastère de Déas fut abandonné en 858 et les moines commencèrent leurs longues pérégrinations, cette fois avec le corps de leur saint patron, périple qui, par Cunault, Saint-Jean-de-Mayenne, Messay, Saint-Pourçain, devait aboutir à Tournus en 875. L'église, délaissée jusqu'à la fin de l'invasion normande du x<sup>e</sup> siècle, fut alors restaurée.

Dans la construction de cet édifice l'alternance des claveaux en brique et en pierre est à noter, mais, ici, l'absence de

47. R. POUPARDIN, *Monuments de l'histoire des Abbayes de saint Philibert*, Paris, 1905, p. 48.

chaînage montre que le but est uniquement décoratif et nullement constructif. Il y a lieu également de remarquer que la construction de 819 porte de faux joints tracés au fer que l'on ne retrouve pas dans les campagnes postérieures. Enfin, la substitution de la pile composée à la colonne ou au pilier quadrangulaire, dont c'est là l'un des premiers exemples connus, est à noter.

\* \* \*

Passons maintenant en revue les monuments édifiés pendant la même période par les Bretons en Armorique, puis ceux bâtis après les conquêtes de Noménoé.

Le premier document qui nous soit parvenu à ce sujet est une lettre de Licinius, archevêque de Tours, adressée vers 515 à deux prêtres, Lovocat et Catihern, qui allaient de hutte en hutte, chez leurs compatriotes, célébrer les saints mystères accompagnés de diaconesses qui vivaient avec eux <sup>48</sup>.

Il est intéressant de rapprocher de suite ce texte du poème sur Louis le Pieux d'Ermold le Noir, montrant en 818 les Bretons « habitant les bois, installant leurs couches dans des fourrés et vivant de rapt, semblables à des bêtes sauvages ». Le palais du roi Morvan ne comportait autre chose que des huttes entourées d'un rempart <sup>49</sup>. A croire Ermold, évidemment peu bienveillant à l'égard des Bretons, ceux-ci se seraient peu souciés de leurs églises. « Traïtresse (la nation bretonne) à sa foi, écrit-il en effet, elle n'est plus chrétienne que de nom; car d'œuvres, de culte, de religion, plus traces. Nul égard pour les enfants, ni pour les veuves, ni pour les églises... ». Cependant, ce trop astucieux moine se contredit un peu plus loin; car, selon lui, l'empereur ayant rassemblé son armée à Vannes, recommande à ses soldats, au moment

48. Abbé L. DUCHESNE, *Lovocat et Catihern*, dans *Revue de Bretagne et Vendée*, 1885, p. 5.

49. ERMOLD LE NOIR, *Poème sur Louis Le Pieux*, édition E. Faral, Paris, 1922 pp. 103 et suiv.

de marcher au combat, d'épargner les églises et de ne pas toucher aux édifices sacrés <sup>50</sup>.

Ainsi donc, de 515 à 818, nous voyons les Bretons, et même leurs princes, habiter dans des huttes de feuillages ou dans des maisons de planches entourées de retranchements <sup>51</sup> et les textes et chartes des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles montrent encore les chefs bretons ayant leurs *lis* ou résidences seigneuriales entourées de fossés et de retranchement au milieu des bois <sup>52</sup>. Aussi n'est-il pas étonnant que ç'ait été là, également, le mode de construction de leurs églises ainsi que le confirment quelques vestiges et quelques textes hagiographiques. Nous ne nous attarderons pas à discuter la date exacte de ces derniers, détermination déjà faite par l'abbé Duine <sup>53</sup>, et noterons seulement qu'ils représentent, en tous cas, la tradition au IX<sup>e</sup> siècle, date relativement proche des établissements auxquels ils se rapportent.

*Monastère de l'île Lavret.* — Suivant la tradition, il fut fondé par saint Budoc. L'église occupait une ancienne *villa* gallo-romaine, de plan rectangulaire et mesurant 12 mètres de long sur 6 mètres de large. Autour étaient les cellules des moines, dont il n'existe plus que les traces des fondations circulaires, de trois à cinq mètres de diamètre, et dont La Borderie a publié le relevé <sup>54</sup>.

*Monastère de l'île Maudez.* — Une cellule, en pierre sèche et en forme de ruche, subsiste encore; mais sa voûte est supportée par deux arcs ogives primitifs ne paraissant pas remonter plus haut que le XII<sup>e</sup> siècle et montrant ainsi que cette cellule fut sans doute relevée à cette dernière époque.

50. *Idem*, p. 123.

51. Un homme puissant, du nom de Roswallon, ayant donné à l'abbaye de Redon sa maison, celle-ci est indiquée faite en planches « domus sua ex tabulis ligneis fabricata. » (Dom MORICE, *Pr.* I, fol. 249).

52. DE COURSON, *Cartulaire de Redon*, loc. cit.

53. DUINE, *Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, Rennes, 1916.

54. LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, T. I.

Autour, l'on voit des traces de fondations circulaires analogues à celles de l'île Lavret. Suivant la *Vie* de saint Maudez, le saint avait également édifié à Lanmodez un oratoire et une cellule.

*Monastère de Saint-Méen.* — La *Vie* de saint Méen, datée par Dom Plaine de 720 à 750, et du XI<sup>e</sup> siècle seulement par l'abbé Duine, relate que le saint, fondant l'abbaye de Gaël, commença par édifier des cellules et de petites cabanes où il fût possible de vivre en commun suivant la règle monacale<sup>55</sup>. Conoïdus Mewenus étant disciple de saint Samson, cette fondation remonterait au dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle, ou même aux premières années du VII<sup>e</sup>.

Dans la suite, et sans que l'on puisse malheureusement en préciser la date, fut édifié un monastère, soit construit en bois, soit tout au moins couvert en charpente, puisqu'il fut brûlé à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle par les Bretons révoltés.

*Monastère d'Ouessant.* — La *Vie* de saint Pol, écrite en 844 par Wrmonoc, indique que le saint et ses compagnons édifièrent dans l'île d'Ouessant un monastère consistant en un petit oratoire avec autel de pierre et en cabanes construites à la manière accoutumée. Albert le Grand précise qu'il y avait « treize petites cellules de gazon couvertes de glays. » Ce chiffre de douze disciples que l'on retrouve dans toute la prose hagiographique, est à remarquer.

*Monastère de Lampaul-Ploudalmezeau.* — La même *Vita* mentionne la fondation du monastère de Lampaul en Ploudalmezeau, consistant en un oratoire et de petites cellules.

*Monastère de Bourbriac.* — La *Vie* légendaire de saint Briac, d'ailleurs de basse époque et sans aucune valeur historique, mais qui reflète aussi la tradition des premiers monastères bretons en Armorique, relate que le saint bâtit une petite chapelle qu'il dédia à Notre-Dame, et « dressa tout joignant

55. « Cellulas et parva tuguria primum ædificare cœpit, ubi monachorum ritu primum conversari valeret. » *Analecta Bollandiana*, T. III, p. 141.

nombre de petites chambrettes esuelles il logea et accomoda les religieux que saint Tugdual lui envoya ».

*Monastère de Saint-Suliac.* — Suivant le rédacteur de la *Vie* également légendaire de saint Suliau, le saint aurait édifié, sur les bords de la Rance, une petite chapelle et quinze petites cellules autour. Les *Vies* légendaires de saint Armel et de saint Sané donnent des indications analogues.

*Ermitage de Traoun Guéroc.* — La *Vie* de saint Guévroc indique que le saint construisit en la paroisse de Ploudaniel une petite chapelle faite de branchages et tout auprès une petite cellule.

*Cathédrale de Saint-Brieuc.* — Suivant la *Vie* de saint Brieuc, le monastère du saint, origine de la ville actuelle, consistait en cellules de bois autour de l'église primitive<sup>56</sup>. Il est à remarquer que la cathédrale est sous le patronage de saint Étienne.

*Cathédrale de Tréguier.* — Nous n'avons aucun détail sur la première cathédrale de Tréguier. L'abbaye primitive comportait-elle plusieurs églises ? cela est probable. Le continuateur de Richard Le Scot indique, en effet, que, pendant la guerre de Cent ans, les Anglais détruisirent la cathédrale, sans oser cependant toucher au tombeau de saint Yves, et qu'ils épargnèrent également la « mater ecclesia », donc distincte. La troisième *Vie* de saint Tugdual, mentionnant la reconstruction de la cathédrale, à la fin du x<sup>e</sup> siècle, indique que ses murs, de grande hauteur, étaient couverts en charpente et fait connaître le nom du maître charpentier Goeder.

Il est à noter que la cathédrale est dédiée à saint André, mais une bulle d'indulgence du 23 mars 1291 rappelle qu'elle est construite en l'honneur de saint Tugdual.

*Abbatiale Saint-Sauveur de Redon.* — Les *Annales* de Redon indiquent que l'abbatiale fut construite à grands

56. G. H. DOBLE, *Saint Brieuc, sa vie, son culte, loc. cit.*, p. 42.

frais par Conwoïon à la place d'une autre qu'il avait édifiée de pieux et de branches flexibles et qu'il avait dédiée à saint Étienne <sup>57</sup>.

Si l'on excepte le chœur, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et le clocher du XIV<sup>e</sup> siècle, M. Roger Grand a distingué dans l'abbatiale actuelle trois campagnes : la première consistant en restes d'une époque archaïque difficile à déterminer, que le savant archéologue juge toutefois possible d'attribuer au restaurateur de l'abbaye, Ritcandus, après les ravages des Normands en 868-71, la seconde, du XI<sup>e</sup> siècle, vers 1009-41, et la dernière du XII<sup>e</sup> siècle, peu avant 1127, année où fut érigé un nouvel autel et où l'abbatiale fut réconciliée à la suite d'une effusion de sang qui s'y était produite <sup>58</sup>.

Les campagnes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sont manifestes. Il est à remarquer que les piliers supportant les grandes arcades de la nef, qui appartiennent à celle du XI<sup>e</sup> siècle, dénotent, comme à Yvignac, une grande inexpérience dans l'emploi des supports. On peut, d'autre part, préciser que cette campagne était en cours en 1062-1082, d'après la mention suivante : « Abbas Almodus qui donum ad opus Sancti Salvatoris accepit <sup>59</sup> ». La tour, surmontant le carré du transept et datant du XII<sup>e</sup> siècle, présente une coupole sur trompes, comme les tours de Cunault et de Saint-Jouin-de-Marnes, avec lesquelles, d'ailleurs, elle offre une certaine analogie.

Quant aux vestiges archaïques subsistants à la partie inférieure de la nef et du transept, doit-on les dater du IX<sup>e</sup> siècle ? Il semble, comme l'a indiqué lui-même M. Roger Grand, qu'une prudente réserve s'impose. Certes, l'on se trouve bien en présence d'un petit appareil carolingien, mais d'un échantillonnage extrêmement irrégulier. Quelques moellons de schiste sont bien posés à plat et en biais ainsi que

<sup>57</sup>. *Cartulaire de Redon*, édition de Courson, *loc. cit.*, p. 419.

<sup>58</sup>. Roger GRAND, *L'église Saint-Sauveur de Redon*, dans *Mémoires de l'Association bretonne*, Congrès de 1935.

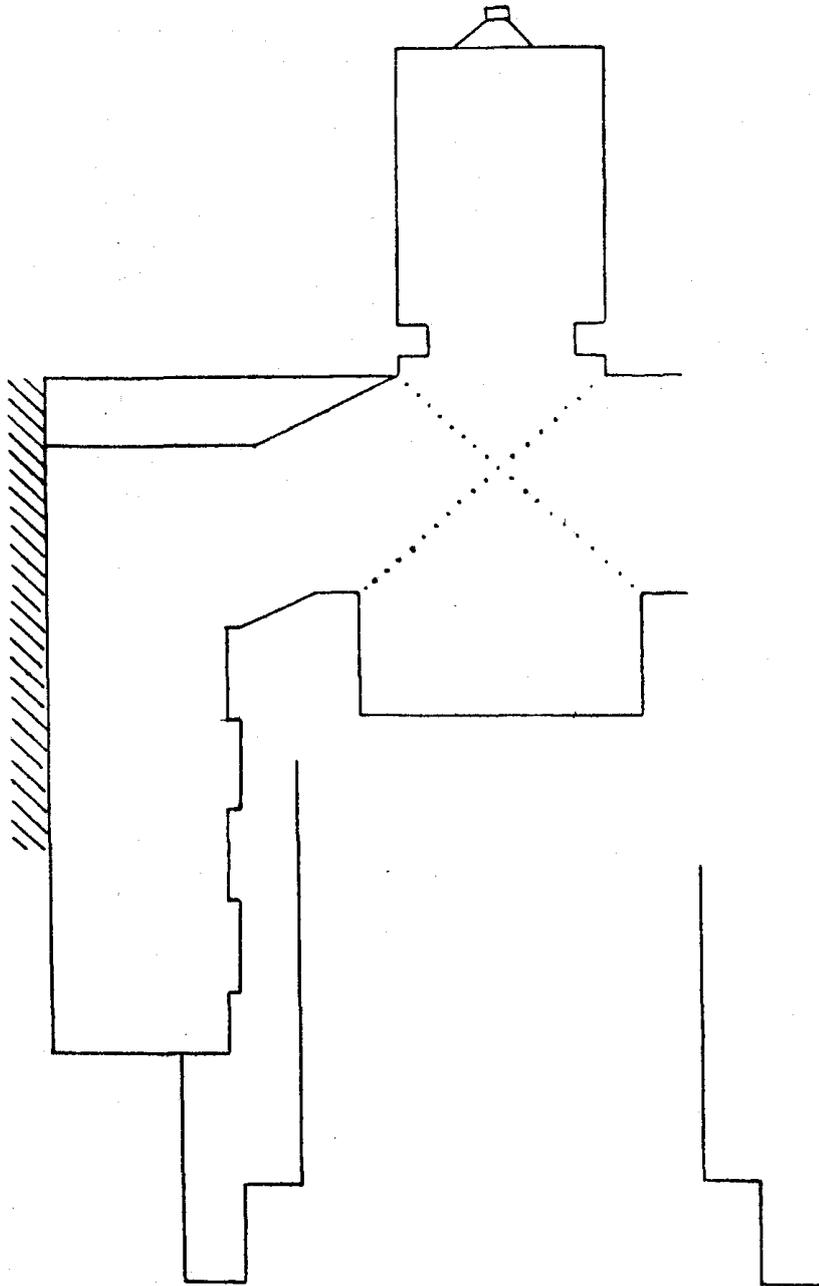
<sup>59</sup>. *Cartulaire de Redon*, *loc. cit.*, charte CCLXXXVI. Déjà, en 1051, Tugdual de Cordemais avait fait une importante donation « ad amplificationem loci S. Salvatoris. » *Idem*, charte LIX, Appendice.

dans les arases et chaînages de cette époque, mais, là encore, il y a une grande irrégularité. Enfin, il est à remarquer qu'il n'y a aucune arase de briques, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire, si, dans la maçonnerie de la base du transept, l'on ne trouvait quelques débris de briques de fort échantillon noyés dans la maçonnerie. On peut donc se demander si, au XI<sup>e</sup> siècle, l'on n'a pas plutôt reconstruit l'édifice en se servant des matériaux anciens et en imitant la maçonnerie primitive. Seules des fouilles pourraient, semble-t-il, éclairer ce point très important, puisque, si les maçonneries remontent réellement au IX<sup>e</sup> siècle, on se trouverait en présence d'un édifice de dimensions tout à fait exceptionnelles pour la Bretagne à cette époque (largeur de la nef : 21 m. 20, et du transept : 34 m. 40), le comte de Laigue ayant en effet indiqué que les maçonneries du collatéral sud de la nef, malheureusement invisibles aujourd'hui, sont identiques à celles du croisillon nord et du collatéral nord<sup>60</sup>.

*Église de Maxent.* — Fondé par le roi Salomon entre 862 et 864, en l'honneur du Dieu Sauveur et de saint Maixent, et dit d'abord monastère de Salomon, le monastère de Maxent fut donné par le roi aux moines de Redon qui désiraient un lieu de repli lors des invasions normandes. La *Vie* de saint Conwoïon, rédigée au XI<sup>e</sup> siècle d'après les « *Gesta sanctorum Rotonensium* », indique que l'église était très belle (*mirabile facta*) et le cartulaire de Redon qualifie le monastère de « *monasterium non ignobile* ». La reine Guenwrith, femme de Salomon, y fut inhumée, en 866, dans un tombeau qualifié d'« honorifice », l'abbé Conwoïon, en 868. Le roi Salomon y fit édifier son tombeau où il fut déposé après son assassinat en 874.

L'année suivante, le 29 juin 875, un mactiern, Deurhoiarn, et sa femme Roiäntken, vinrent à Maxent pour préparer leur sépulture, que l'abbé Loisie et ses frères leur désignèrent

60. R. DE LAIGUE, *L'Église abbatiale de Saint-Sauveur de Redon*, Redon, 1938, p. 7.



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Mètres

Plan du chœur de l'église de Maxent (Ille-et-Vilaine)  
d'après le croquis coté de Ramé au Musée archéologique de Rennes.

« in vestibulo », prouvant ainsi que l'église avait un narthex où l'on inhumait les personnages de qualité <sup>61</sup>.

Le chœur, seule partie subsistante alors de la construction primitive, fut détruit en 1893; et l'architecte Regnault, qui en surveilla la démolition, n'y signala rien d'intéressant, à l'exception d'arcades séparant le chœur du déambulatoire, qui avaient été murées au moyen âge et enduites depuis. Les claveaux étaient en pierre blanche, alternant avec trois grandes briques rouges, ainsi qu'à Saint-Philbert-de-Grand-lieu, Doulon, Saint-Martin d'Angers et à la cathédrale d'Angers.

Fort heureusement, Ramé, qui examina l'église de Maxent en 1864, a laissé un croquis coté, sommaire, et une note qui, joints à quelques observations du chanoine Guillotin de Corson, permettent, sinon de restituer complètement l'édifice, du moins d'avoir une idée de ses dispositions principales (v. fig.) <sup>62</sup>.

Le chœur, de 5 m. 30 de largeur intérieure, était voûté et terminé par un chevet plat. Il était entouré complètement d'un déambulatoire débouchant dans les ailes du transept, galerie également voûtée, dont la partie méridionale fut détruite au XVIII<sup>e</sup> siècle pour la construction d'une sacristie. Ce déambulatoire, d'une largeur de 2 m. 50 environ, communiquait, d'autre part, avec le chœur, de chaque côté, par deux arcades en plein cintre, arcades surmontées de fenêtres hautes dont trois furent modifiées au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais dont la quatrième avait conservé son cintre de briques.

61. *Cartulaire de Redon, loc. cit.*, charte CCXXXVI.

62. La note de Ramé, datée du 25 septembre 1864, ainsi que le croquis sommaire qui y est joint, sont conservés dans le cabinet de M. Banéat au Musée de Rennes. Ils nous ont été signalés par M. Bourde de la Rogerie, qui a eu la très grande amabilité de les copier en vue de cette publication pour laquelle il a bien voulu nous donner, d'autre part, d'utiles conseils. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude. — GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de l'archevêché de Rennes*, T. V, pp. 106-107; et, du même auteur, *Note sur Maxent*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, T. XXIII (1893), Rennes, 1894, in-8°.

Dans l'axe du chevet, s'ouvrait, comme à Saint-Germain d'Auxerre (841-860) et à Flävigny (857-864), une chapelle de plan rectangulaire de 3 m. 62 × 2 m. 75 (dimensions intérieures), éclairée à l'est par une petite fenêtre de 0 m. 22 d'ouverture, mais très largement ébrasée à l'intérieur (1 m.). Son linteau était en plein cintre et évidé en une seule pierre de granit. Cette chapelle fut lambrissée au xvii<sup>e</sup> siècle par le recteur, Dom Pierre Porcher, qui en modifia l'entrée en bandant sous la maçonnerie un arc brisé. Comme ceux du déambulatoire, ses murs étaient renforcés de distance en distance par de petits contreforts plats. A la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, elle communiquait encore directement avec le chœur par une porte ouverte dans le chevet et que fit boucher D. Porcher.

Les auteurs, qui ont décrit ce monument, ont été frappés de la maçonnerie exécutée en mauvais matériaux du pays, moellons de grès et de schiste de petit échantillon, unis par du mortier, sans régularité d'appareil. Ils ont unanimement indiqué que le déambulatoire était certainement contemporain du reste de l'édifice, mais il semble cependant ressortir de leur description que la fenêtre de la chapelle du chevet, avec son large ébrasement et son linteau en plein cintre monolithe, avait été refaite à la fin du x<sup>e</sup> siècle lors de la restauration qui suivit l'invasion normande. A l'angle nord-est du déambulatoire, on a retrouvé l'un des autels primitifs.

Ces quelques détails, qui nous sont parvenus, offrent, malgré leur concision, un très grand intérêt. Ils montrent, en effet, que postérieur d'un quart de siècle à Saint-Philbert-de-Grandlieu, cet édifice présentait, comme celui-ci, un narthex, un transept et un chevet entouré d'un déambulatoire. Mais, ici, la galerie tournante du déambulatoire est déjà évoluée et offre, sauf à l'emplacement des autels, une section sensiblement constante. De plus, elle communique avec le chœur. C'est là un type intermédiaire entre la galerie tournante autour d'un mur continu et la galerie autour d'une colonnade. Cinquante ans plus tard, lorsque les deux décrochements

dus aux autels latéraux auront été remplacés par des chapelles rayonnantes, l'évolution du chevet sera terminée à Saint-Martin de Tours.

*Abbatiale de Landévennec.* — L'on ignore la date de fondation de l'abbaye de Landévennec. La *Vie* de saint Guénohé rappelle que le saint et ses compagnons s'établirent d'abord dans l'île de Thopepigie (aujourd'hui Tibidy) où ils édifièrent un oratoire et des cellules. Ils n'y restèrent que trois ans à cause de la violence des vents et vinrent à Landévennec. Suivant les Chroniques anciennes de l'abbaye, une nouvelle église était en construction à la fin du règne de Salomon, lorsque les Normands vinrent une première fois saccager l'abbaye, si bien que cette abbatiale fut détruite avant d'être achevée. Reconstituée aussitôt, elle fut ruinée vers 913-14 par les Normands au cours d'un second sac de l'abbaye et restaurée après la victoire d'Alain Barbetorte. Le chroniqueur anonyme, qui relate ces deux constructions, a eu soin d'ajouter que l'église que l'on voyait de son temps n'était plus cette dernière, mais un édifice du XII<sup>e</sup> siècle construit suivant une structure gothique (*structura gothica forma*) et dont le principal ornement était une tour lanterne décorée de vitraux de diverses couleurs. Cette dernière subsista jusqu'à la Révolution<sup>63</sup>.

*Monastère de Worwelet.* — En dehors des monastères importants comme Redon, Maxent, Gaël, Landévennec, etc..., il y eut au IX<sup>e</sup> siècle construction de nombreux monastères de petites dimensions et d'ermitages. Le cartulaire de Redon en mentionne plusieurs, tel celui de Gurki dans l'île de Saint-Gudual dont l'église avait été bâtie par Gurki et Rivodus, tel celui de Wrhasoui sur l'Oust, tel celui fondé, vers 820, sur le bord de l'Oust, en Saint-Congard, par Wor-

63. Bibl. Nat., ms. fr. 22358, pp. 58 et suiv. Sur cette dernière église. v. R. COURFON, *Les églises romanes à déambulatoire en Bretagne*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, T. XVII, pp. 13 et suiv.

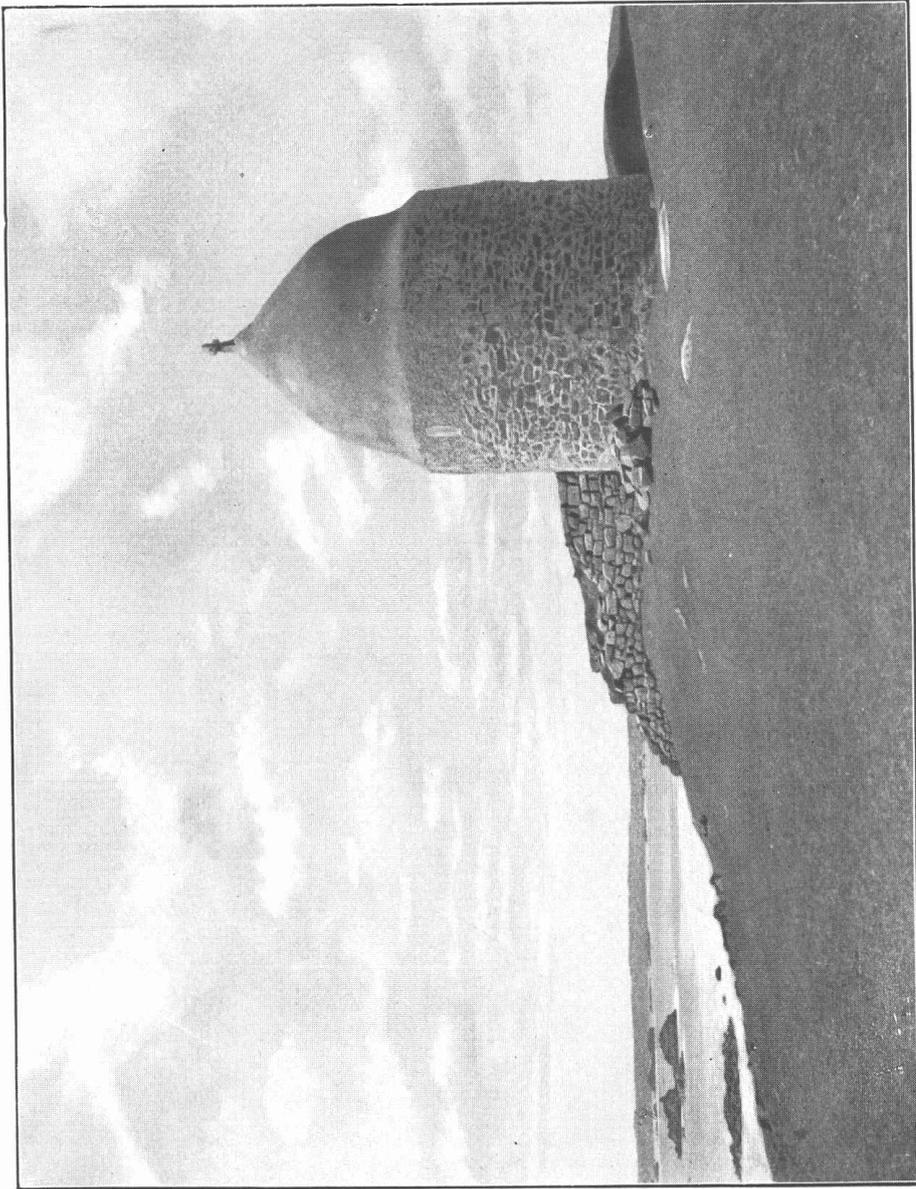
welet, monastère possédant une petite église qualifiée « basilica ». Ce fut sur son emplacement que s'éleva, dans la suite, le monastère des camaldules de Roga, dit aussi de Botgarth.

Il est à remarquer, à ce sujet, que souvent des monastères et des églises s'élevèrent à la place de petits monastères anciens et d'ermitages, tels Quimperlé (Anaurot), Saint-Gildas-de-Rhuis, Locmajan et Gouesnou, tel, également, celui de Frossay, dédié à la sainte Vierge et construit sous l'épiscopat d'Airard, évêque de Nantes, sur l'emplacement d'un ermitage de saint Front, évêque de Périgueux. Les Vies des fondateurs, celle de saint Gouesnou, par exemple, donnent des détails curieux, mais sans valeur historique, sur la construction des sanctuaires primitifs.

*Cathédrale d'Aleth*, dédiée à saint Pierre. — Les fouilles exécutées en 1892 ont fait apparaître le plan d'un édifice, rectangulaire, avec bas-côtés nord et sud de sept travées et terminé, à l'est et à l'ouest, par deux absides semi-circulaires<sup>64</sup>. L'abside orientale, qui subsiste encore ainsi qu'une travée ruinée de la nef et une partie de l'abside occidentale, a été transformée en chapelle. L'arc, à l'entrée de l'abside, a un double rouleau dont l'inférieur en retrait. Le cintre de l'une des baies est formé de claveaux de pierre alternés avec des briques; ces fenêtres sont fort étroites. A l'intérieur, des pilastres peu saillants correspondent aux contreforts extérieurs<sup>65</sup>.

64. *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, T. XXI (1891). Il semble cependant qu'il ne s'agisse pas là d'une église à double abside, ainsi qu'il est généralement indiqué, mais d'une église à clocher porche. Le chanoine Thomas de Quercy indique, en effet, qu'au xvi<sup>e</sup> siècle il subsistait « les murs du chœur et presque demy cercle de la tour qui est au bout de la cathédrale où est encore le bas de la montée par laquelle on alloit au clocher. » (*De l'antiquité de la ville et cité d'Aleth ou Quédalet, ensemble de la ville de Saint-Malo*, Saint-Malo, Nicolas de la Biche, 1628). Mgr Duchesne a également constaté qu'il n'y avait pas trace d'autel au milieu de l'abside occidentale. — Voir également, sur cette église : RAMÉ, dans *Revue archéologique*, T. VII, 1863; et J. HAIZE, *Les fouilles d'Alet*, dans *Annales de la Société archéologique de Saint-Malo*, année 1907, pp. 171-185.

65. *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, T. I, 4<sup>e</sup> livraison.



(Cliché G. G.)

Ile Maudez. Forn Maudez (Cotes-du-Nord).

Mgr Duchesne a daté de la seconde moitié du x<sup>e</sup> siècle cet édifice qui mesure 48 mètres de long sur 18 mètres de large.

*Abbatiale de Léhon.* — La *Vie* de saint Magloire, du début du x<sup>e</sup> siècle, mentionne à Léhon une petite église en mauvaise maçonnerie que l'on désirait remplacer par un édifice de bonne construction <sup>66</sup>. Il s'agissait de l'église primitive fondée au milieu du ix<sup>e</sup> siècle.

*Cathédrale de Rennes.* — La Chronique de Robert de Torigny, abbé du Mont-Saint-Michel, relate que l'évêque de Rennes, Philippe († en 1182), désirant reconstruire la cathédrale, élevée au x<sup>e</sup> siècle après l'invasion normande et construite en mauvaise maçonnerie, trouva, en démolissant le chœur, une grosse somme d'argent qui lui permit de la réédifier « meliore scemate » <sup>67</sup>.

*Prieuré de Béré.* — Bien que postérieur au x<sup>e</sup> siècle, nous mentionnerons cependant un procès de 1062 entre les abbayes de Marmoutiers et de Redon relatif au prieuré de Béré. Il relate, en effet, que Redon envoya pour l'édification de l'église de Béré un architecte du nom de Glaimonoc, mais qui fut renvoyé comme incapable à son monastère. Il fut remplacé par un moine de l'abbaye de Saint-Melaine appelé Jehan <sup>68</sup>.

\* \* \*

Cette courte liste de monuments ne saurait évidemment prétendre à donner une idée de l'activité architecturale pendant cinq siècles dans la péninsule armoricaine, où chaque paroisse et chaque monastère avait son lieu de culte. On peut cependant conclure de cette rapide étude que les Bretons, arrivant dans la Létavie encore peu christianisée, y appor-

66. « Parva ecclesiola que ibi erat vili scemata facta. »

67. Chronique de Robert de Torigny, dans Dom MORICE, *Histoire de Bretagne*, Pr. I, col. 136.

68. Dom MORICE, *ib.*, Pr. I, col. 417, et *Cartulaire de Redon*, loc. cit., charte LX, Appendice.

tèrent leurs habitudes de construction, qu'ils conservèrent tout au moins jusqu'au début du ix<sup>e</sup> siècle. A partir de cette dernière époque, s'ils continuèrent à construire jusqu'au xi<sup>e</sup> siècle des églises en bois <sup>69</sup>, ils édifièrent quelques monuments en pierre, mais où persiste généralement leur habitude de couverture en charpente.

Tout ceci était à prévoir d'ailleurs ; car, ainsi que l'a montré Largillière, c'est de la mère patrie, où existaient les monastères riches et peuplés, que l'on envoya le clergé nécessaire aux émigrés, principalement des moines gallois. Il est donc naturel que les édifices religieux qu'ils ont bâtis l'aient été à l'image de leurs monastères, c'est-à-dire des monastères celtiques, puisque, ainsi que nous l'avons rappelé, les monastères bénédictins n'avaient eu alors à peu près aucune influence en Grande-Bretagne.

L'architecture des provinces voisines ne semble pas avoir eu d'influence au début, le clergé breton s'abstenant de fréquenter le clergé franc, comme l'indiquent plusieurs canons des conciles tenus dans l'ouest à cette époque, et d'assister même aux cérémonies importantes des évêchés voisins, notamment de la dédicace des cathédrales de Nantes, Rennes, Le Mans et Angers <sup>70</sup>.

Il est d'ailleurs remarquable que la péninsule armoricaine ait ainsi conservé plus longtemps ses traditions primitives que la Grande-Bretagne où l'influence romaine, qui se fit sentir de bonne heure en Northumbrie, réagit plus rapidement sur les coutumes autochtones <sup>71</sup>.

69. En 1055, quatre frères vendent aux moines de Saint-Florent l'église d'Ercé à la condition que les moines reconstruisent le chœur de l'église en maçonnerie : « per talem conventionem ut Monachi fecissent caput ecclesie de calcia et petra ». (Dom MORICE, *Pr.* I, col. 207.) Outre Ercé, l'abbaye de Saint-Florent dota d'édifices en pierre les paroisses de Chasné, Romazy, Tremblay et peut-être Livré. L'abbaye de Saint-Melaine réédifia l'église de Mouazé détruite par un incendie vers 1086.

70. Dans la lettre écrite au Pape par les Pères du concile de Soissons, en 866, au sujet du schisme de l'église bretonne, ceux-ci rappellent que les évêques bretons sont retombés dans leur « farouche indépendance ».

71. Il est à rappeler, également, qu'au vii<sup>e</sup> siècle, à cause de la conquête de l'Orient par les Arabes, il y eut exode en Occident et jusqu'en Grande-Bretagne

Une autre cause de la persistance des édifices en bois est très vraisemblablement le manque de chaux et, peut-être également, d'outils capables de tailler une pierre aussi dure que le granit, ou du moins d'outils à bon marché, car il convient de rappeler que, comme il n'y avait pas d'agglomérations importantes, les édifices à construire étaient presque exclusivement de modestes églises rurales <sup>72</sup>.

Sous l'influence des réformes carolingiennes et surtout après les victoires de Noménoé, le clergé breton n'est plus isolé, et ses ducs, fiers de leurs succès, s'égalent au souverain, comme le montre la si curieuse injonction de Noménoé aux moines de Saint-Florent d'ériger sa propre statue au pignon de leur église en signe de défi à Charles le Chauve <sup>73</sup>. Ils commencèrent donc à faire édifier quelques monuments religieux plus importants, telles les abbayes de Redon, de Maxent et de Landévennec, telle la collégiale de Guérande.

Cependant, tant les vestiges primitifs de ces monuments que les textes concernant la cathédrale de Rennes, l'abbaye de Léhon et le prieuré de Béré, nous montrent que ces édifices, élevés d'ailleurs à une époque de misère, étaient plutôt modestes, et que les Bretons n'avaient encore au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle que peu de dispositions pour les édifices maçonnés. Aussi Ramé, à propos de saint Maixent, s'écrie-t-il : « Comparez ce que le Poitou et la Bretagne ont fait chacun pour ce

---

de moines égyptiens et arméniens qui ne furent pas sans introduire de nouvelles influences dont on trouve traces à Landévennec, ainsi que l'a montré Perdrizet. (*Mélanges offerts au Professeur N. Jorga.*) Voir également : F. HENRY, *La sculpture irlandaise*, Paris, 1933, pp. 172-173.

72. La Bretagne n'avait pas l'apanage des édifices en bois, ainsi que le montrent, encore aujourd'hui, certaines églises scandinaves, silésiennes, galiciennes, et, plus près de nous, Honfleur et ses environs. Il semble notamment que dans les pays de forêts et dans ceux de roches dures beaucoup de petits édifices aient été construits en bois. Grégoire de Tours rapporte, par exemple, que trois pierres arrosées du sang de saint Symphorien avaient été placées sur l'autel de l'église de Thiers, laquelle était construite en bois. (*De gloria Martyrum*, ch. 211.)

73. Chronique rimée publiée par Dom MORICE (*Pr.* I, col. 278) et par G. PLAT, *loc. cit.*, p. 175. D'autre part, dans un acte du 17 avril 869, Salomon se qualifie « gratia Dei totius Britanniae magnaeque partis Galliarum princeps ». (*Cartulaire de Redon*, *loc. cit.*, p. 189.)

saint! Mais, d'un côté était l'art et la civilisation, de l'autre l'hébêtement et la barbarie! »

Jugement sévère à l'excès, et qu'eût, sans nul doute, amendé son auteur, si, au lieu de consigner, pour lui, ses souvenirs après une excursion à Maxent, il eût publié une étude de cet édifice. Nous venons de voir, en effet, que les architectes bretons, handicapés par les matériaux, surent avoir des conceptions originales comme le montrent les déambulatoires de Saint-Philbert-de-Grandlieu et de Maxent, ainsi que les piles composées de ce premier édifice, dont l'influence n'a pas été, semble-t-il, sans importance sur l'évolution du chevet des églises et, plus généralement, de l'architecture fonctionnelle des édifices religieux.

R. COUFFON.

---